

La situation sanitaire locale s'améliore. Dans un département qui a été l'un des premiers à avoir été reconfinés, le taux d'incidence se rapproche de la barre des 200 cas pour 100 000 habitants (204 au 18 avril selon l'ARS) et le taux de positivité aux tests est en baisse (5,5%). De quoi pousser les élus des Alpes-Maritimes à demander un « déconfinement anticipé et progressif » dans un communiqué paru le 22 avril.

Un document commun présenté par le président du Conseil Départemental, Charles-Ange Ginesy, le président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Christian Estrosi ainsi que les présidents des différentes communautés d'agglomérations : Jean Leonetti (Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis), David Lisnard (Communauté d'Agglomération du Pays de Lérins), Jérôme Viaud (Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse) et Jean-Claude Guibal (Communauté d'agglomération de la Riviera française).

Huit propositions pour déconfiner

Dans cette lettre, les différents élus présentent un protocole de déconfinement centré sur 8 propositions : la réouverture immédiate des commerces de proximité (dans le respect des gestes barrières), une suppression du couvre-feu, la réouverture de l'ensemble des terrasses des bars, hôtels, restaurants, plages dès le début du mois de mai (toujours dans le respect des gestes barrières), la réouverture des musées, salles de spectacles, de sports ainsi qu'une autorisation pour les événements (avec des jauges adaptées avec un certificat de vaccination ou un test PCR négatif de moins de 72h), l'assouplissement des règles de sortie et de visite pour les EHPAD, le déploiement des tests salivaires et des auto-tests en milieu scolaire et accélérer la vaccination dans la communauté scolaire (sans limite d'âge), l'élargissement des publics éligibles à la vaccination et enfin un renforcement des contrôles aux frontières.

De quoi faire fléchir l'Exécutif ?

Andy Calascione

[Signaler un abus](#)

Partager :